

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14722**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Responsable infrastructure systèmes et réseaux

Nouvel intitulé : Administrateur systèmes et réseaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut des métiers de l'informatique et de l'entreprise (IMIE)	Cogérant

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326r Assistance informatique, maintenance de logiciels et réseaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable Infrastructure Systèmes et Réseaux assure l'opérationnalité optimale de l'infrastructure réseaux et Télécoms, fixe et mobile, d'un ou plusieurs sites de l'entreprise, en respect du schéma directeur prescrit par la DSI, de la politique sécurité et de la démarche Green I.T. de l'entreprise.

Sous la responsabilité du DSI ou de l'architecte réseau qui élabore le schéma directeur, le Responsable Infrastructure Systèmes et Réseaux fait partie des équipes projets réseau pour tous les aspects : il y prescrit notamment les contraintes en matière d'exploitation optimale et sécurisée et prend en charge plus spécifiquement le déploiement (installation, configuration, tests et mise en production) et la mise à niveau de l'infrastructure (migration, intégration), selon l'évolution du besoin des métiers et des technologies.

Garant de la continuité de service de l'infrastructure IT ainsi déployée ou mise à niveau, il la maintient en conditions opérationnelles dans un environnement systèmes, réseaux et logiciels hétérogènes.

Garant de l'efficacité de l'infrastructure et du niveau de sécurité prescrit au sein de la Politique de Sécurité Informatique, il optimise et sécurise l'exploitation des ressources I.T. dans le cadre de la démarche de développement durable (Green I.T.) de l'entreprise.

Il mène une veille technique et réglementaire indispensable pour maintenir à niveau les moyens d'optimisation de l'infrastructure et permettre l'évolutivité de l'infrastructure qu'il supervise.

Au service des métiers de l'entreprise ou de clients externes, il est au final le garant opérationnel de la productivité, et de la sécurité des ressources techniques de l'infrastructure IT.

Les capacités attestées par ce titre intègrent des connaissances liées à deux grands domaines :

**A - Domaine professionnel**

Les titulaires de la certification sont capables de :

- Se projeter dans les métiers de l'entreprise, pour cerner leurs besoins et proposer des solutions adaptées aux exigences et aux évolutions de ces métiers.
- Concevoir une nouvelle infrastructure informatique ou une modification de cette dernière dans le respect de la démarche de développement durable.
- Piloter la mise en place de cette infrastructure en minimisant les impacts négatifs sur les métiers.
- Mettre en place les outils de surveillance de l'ensemble de l'infrastructure afin de détecter dans les plus brefs délais tout incident pouvant survenir.

**B - Domaine transversal**

Les titulaires de la certification sont garants de la continuité de service et du fonctionnement efficient et sécurisé de l'infrastructure dont ils ont la responsabilité. A ce titre, ils se doivent de :

- Garantir un haut niveau de sécurité de l'information, que ce soit en interne ou lors d'échanges avec des partenaires extérieurs.
- Animer une équipe interne ou piloter un prestataire externe.
- Fonctionner en mode projet au service des métiers de l'entreprise.
- Etre pro actif par rapport à des évolutions technologiques incessantes.
- Etre autonome tout en sachant faire le reporting vers les acteurs concernés.
- Communiquer et rendre compte lors de réunions d'expression de besoin, de conception, de revue de projet, ou de bilan à fin d'affaire ou lors de réunion avec des prestataires de service

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Au sein :

- de la DSI d'une entreprise utilisatrice de tout secteur et de toute taille
- de la direction technique d'une SSII
- d'une direction d'exploitation d'opérateurs
  - Responsable Infrastructure Systèmes et Réseaux
  - Administrateur Infrastructure Systèmes et Réseaux
  - Administrateur systèmes et réseaux

- Administrateur d'Infrastructure,;
- Ingénieur systèmes et réseaux
- Superviseur systèmes et réseaux
- Pilote d'exploitation
- Analyste d'exploitation
- Server Administrator, System Administrator, Network Administrator

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

· Descriptif des composantes de la certification :

La certification permet de valider les compétences liées aux 4 activités suivantes :

1. "Concevoir une nouvelle infrastructure systèmes et réseau inscrite au schéma directeur ou une modification de celle-ci dans le respect des normes de sécurité et de développement durable"
2. "Construire, tester et déployer la solution technique précédemment conçue"
3. "Maintenir les ressources physiques et logicielles de l'infrastructure en conditions opérationnelles selon les conditions de service prescrites"
4. "Améliorer de manière continue la qualité des services fournis"

Cette certification comporte 3 composantes :

1. Le contrôle continu au sein de l'IMIE (questionnaires d'évaluation, gestion de projets fictifs, épreuves d'installation de solutions techniques)
2. Le projet « Fil rouge » réalisé en entreprise (livrables attendus tout au long de la vie du projet, soutenance du projet devant le jury)
3. Le portefeuille de compétences : outil de suivi et de liaison entre l'IMIE, l'Entreprise et le candidat (Au moment de la validation, toutes les compétences du titre doivent être déclarées acquises)

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• - Le président du jury est une personnalité extérieure, professionnel reconnu de l'informatique, nommée par le responsable de l'établissement.</li> <li>• - Un représentant d'employeurs du secteur informatique</li> <li>• - Un représentant des salariés du secteur informatique</li> <li>• - Un titulaire de la certification, en activité dans le secteur</li> <li>• - Un représentant de l'organisme de formation</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• - Le président du jury est une personnalité extérieure, professionnel reconnu de l'informatique, nommée par le responsable de l'établissement.</li> <li>• - Un représentant d'employeurs du secteur informatique</li> <li>• - Un représentant des salariés du secteur informatique</li> <li>• - Un titulaire de la certification, en activité dans le secteur</li> <li>• - Un représentant de l'organisme de formation</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• - Le président du jury est une personnalité extérieure, professionnel reconnu de l'informatique, nommée par le responsable de l'établissement.</li> <li>• - Un représentant d'employeurs du secteur informatique</li> <li>• - Un représentant des salariés du secteur informatique</li> <li>• - Un titulaire de la certification, en activité dans le secteur</li> <li>• - Un représentant de l'organisme de formation</li> </ul>

En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• - Le président du jury est une personnalité extérieure, professionnel reconnu de l'informatique, nommée par le responsable de l'établissement.</li> <li>• - Un représentant d'employeurs du secteur informatique</li> <li>• - Un représentant des salariés du secteur informatique</li> <li>• - Un titulaire de la certification, en activité dans le secteur</li> <li>• - Un représentant de l'organisme de formation</li> </ul>
Par candidature individuelle	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• - Le président du jury est une personnalité extérieure, professionnel reconnu de l'informatique, nommée par le responsable de l'établissement.</li> <li>• - Un représentant d'employeurs du secteur informatique</li> <li>• - Un représentant des salariés du secteur informatique</li> <li>• - Un titulaire de la certification, en activité dans le secteur</li> <li>• - Un représentant de l'organisme de formation</li> </ul>
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• - Le président du jury est une personnalité extérieure, professionnel reconnu de l'informatique, nommée par le responsable de l'établissement.</li> <li>• - Un représentant d'employeurs du secteur informatique</li> <li>• - Un représentant des salariés du secteur informatique</li> <li>• - Un titulaire de la certification, en activité dans le secteur</li> <li>• - Un représentant de l'organisme de formation</li> </ul>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable infrastructure systèmes et réseaux" avec effet au 10 avril 2012 jusqu'au 14 avril 2015.

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Administrateur réseau" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2012.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Capacité de formation du site IMIE de Rezé : 12 à 18 candidats

Nombre de titulaires de la certification par an : 12 à 18

##### Autres sources d'information :

<http://www.imie.fr>

##### IMIE

##### Lieu(x) de certification :

Institut des métiers de l'informatique et de l'entreprise (IMIE) : Pays de la Loire - Loire-Atlantique ( 44) [REZÉ]

IMIE

1, rue Victor Hugo

44400 REZÉ

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IMIE

1, rue Victor Hugo

44400 REZÉ

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Administrateur réseau

**Certification suivante :** Administrateur systèmes et réseaux